

Extrait du Rencontres Sociales

<http://rencontres-sociales.org/spip/spip.php?article3471>

# "François Hollande s'engage pour le développement des entreprises d'insertion"

- Regards -

Date de mise en ligne : lundi 20 février 2012

## **Description :**

Un communiqué du CNEI

---

**Rencontres Sociales**

---

## Un communiqué du CNEI

François Hollande, candidat à l'élection présidentielle, hier en déplacement à Saint-Etienne, a visité l'entreprise d'insertion Envie Loire, adhérente au Comité National des Entreprises d'Insertion (CNEI). Au cours de sa visite des ateliers de rénovation des appareils électroménagers, le candidat socialiste a rencontré une partie des 60 salariés de l'entreprise dont plus de 80% sont en parcours d'insertion.

Il a déclaré à cette occasion que « nous pourrions faire encore d'avantage pour ce type d'entreprises et ce type d'emplois » et pris l'engagement, s'il était élu, d'augmenter les « autorisations » permettant d'embaucher un plus grand nombre de personnes en parcours d'insertion au sein de ces entreprises. Il a souligné que « bien sûr, il y aura un coût supplémentaire, mais aussi une économie qui sera trouvée parce que mieux vaut rémunérer un salarié que d'indemniser, parfois insuffisamment, un chômeur ».

Le CNEI se félicite de cet engagement qui fait écho au projet de plan de développement de l'insertion porté par les entrepreneurs de son réseau, qui permettra demain à 150 000 personnes exclues du marché du travail d'accéder à l'emploi, contre 48 000 actuellement, par an. Fortes de 35 ans d'expérience et d'innovation sociale, les entreprises d'insertion et entreprises de travail temporaire d'insertion ont su structurer des modèles qui aujourd'hui ont fait leurs preuves (58% de sorties vers l'emploi et la formation des salariés en parcours d'insertion (*Observatoire des entreprises d'insertion 2010*), et démontré qu'il était possible de conjuguer viabilité économique et plus-value sociale. L'heure est désormais à leur déploiement et c'est le sens des propositions du CNEI :

- ▶ un plan de développement de l'insertion qui associerait, dans son élaboration, pilotage et financement, partenaires sociaux, entreprises classiques, collectivités locales, Etat et Europe ;
- ▶ une plus forte mobilisation des ressources et des financements existants (Pôle emploi,...) pour la formation et l'accompagnement des personnes éloignées de l'emploi ;
- ▶ le développement du Made in social au travers les clauses sociales et démarches de RSE des entreprises ;
- ▶ l'activation de plus de financements européens pour « une croissance intelligente, durable et inclusive » dans les territoires.

« A l'heure où le chômage est l'une des premières préoccupations des français, l'insertion sort de la confidentialité et est enfin comprise pour ce qu'elle est : un investissement et non un coût ! » a déclaré Laurent Laïk, suite à l'engagement de François Hollande hier à Envie Loire. 1 Source : Observatoire des entreprises d'insertion 2010

Contact Cendrine Duquenne [cendrine.duquenne@cnei.org](mailto:cendrine.duquenne@cnei.org)

### *Le Comité National des Entreprises d'Insertion (CNEI)*

*Créé en 1988, le Comité National des Entreprises d'Insertion (CNEI) regroupe plus de 600 entreprises d'insertion (EI) et entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI). Celles-ci emploient chaque année 38 000 salariés dans divers secteurs d'activité (collecte, tri, récupération, recyclage des déchets, travail temporaire, services aux entreprises, BTP, environnement et espaces verts, tourisme et restauration, ...). Le CNEI et ses 23 unions régionales représentent ces entreprises auprès de l'Etat et des organisations professionnelles, accompagnent leur développement et mutualisent leurs expériences afin de favoriser l'accès à l'emploi durable des personnes en difficulté sociale et professionnelle.*